



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DES PATRIMOINES
AGRICOLES ET PAYSAGERS DE LA VALLEE D'YTRAC

A M. Renaud Saint-André

L'Union du Cantal

26 rue du 139ème Régiment d'Infanterie

15000, Aurillac

Objet : Projet de contournement Ouest d'Aurillac

Le 17 février 2025

Cher Monsieur,

Dans votre dernier article sur l'état des routes du Cantal vous avez commenté la présentation du Président du Département sur le sujet. Il nous semble cependant que qualifier de "*très attendu*" le projet de contournement Ouest d'Aurillac relève du vœu pieux davantage que de la réalité.

Ce projet destructeur, à rebours de toutes les évolutions économiques, écologiques, climatiques et agricoles et surtout absolument inutile, est au contraire très contestable.

Pour mémoire, les arguments cités depuis 4 ans par M. Faure, seul porteur de ce projet, n'ont cessé d'évoluer ou d'être contredits par les faits :

- Au cours de la réunion dite "*de concertation*" organisée en avril 2021 avec les propriétaires et exploitants concernés par ce projet, M. Faure a mis en avant des études réalisées 15 ans auparavant et d'un trafic prévisionnel de **13 000 véhicules/jour**, justifiant la création d'une mini-autoroute (2x2 voies).
- Affaiblissant un peu cet argument, il a annoncé le lancement d'une nouvelle étude de trafic. Lors de réunions publiques, puis par téléphone et enfin par lettre recommandée notre association a sollicité la



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DES PATRIMOINES
AGRICOLIS ET PAYSAGERS DE LA VALLEE D'YTRAC

communication de cette nouvelle étude. En vain puisque nous n'avons jamais eu de réponse (copie du courrier au Département en pj).

- Les 3 tracés présentés comme incontournables en avril 2021 ont tous été abandonnés au profit désormais d'un nouvel itinéraire, jamais présenté aux propriétaires, riverains et exploitants concernés.
- Le "**désenclavement**" était le maître mot de de M. Faure dans cette première réunion. Un argument complètement oublié aujourd'hui devant l'inanité de création d'un axe Est-Ouest au trafic imaginaire.
- A l'occasion de la conférence de presse organisée par Appy à l'été 2021, M. Faure interrogé par une journaliste de France 3 sur l'intérêt de cette route n'a su que répondre "*qu'il s'agissait d'un projet très ancien*" (lien vers l'interview sur le site de l'association). Un peu court pour justifier la destruction de 30ha de terres agricoles pour un budget de 30 à 50M€!
- Lors de la réunion de notre association avec M. Faure, à l'été 2021, il n'a cessé de mentionner les nombreux chantiers de réfection des routes départementales à financer. Nous avons suggéré de rediriger le budget d'une route inutile (qui générerait de nouvelles dépenses d'entretien) vers des besoins réels. "*Ce ne sont pas les mêmes budgets*" a été sa seule réponse. En face des mêmes contribuables, cette vision fonctionnarisée des dépenses est évidemment d'un autre temps.
- La priorité à donner à l'entretien du réseau existant est bien entendu rappelée sur le site de notre association www.appy-cantal.com.

Sur ce point particulier nous mentionnons l'alerte de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes (Octobre 2022) qui souligne pour le Cantal « **un niveau de dette par habitant le plus élevé de sa strates** » et « **un endettement réel aggravée par le recours au partenariat public-privé pour la réalisation de tronçons de routes départementales** ». Dans un langage administratif mais accablant, ce même rapport enjoint le département « **à corriger ses carences de gestion budgétaire et comptable.** »

Pour conforter notre argumentation et l'actualité de votre sujet, les routes départementales du Cantal ont eu les honneurs du journal télévisé de France 2, la semaine même où paraissait votre article (capture d'écran du JT de France 2 du 9 février).

Enfin, ce tronçon "*permettra d'éviter Aurillac entre Mauriac et Maurs*" est le dernier argument de M. Faure que vous citez dans votre article. Un argument **doublément surréaliste** qui pose deux questions :



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DES PATRIMOINES
AGRICILES ET PAYSAGERS DE LA VALLEE D'YTRAC

- Qu'en pensent Google et Michelin (ou les habitants de Mauriac) qui évitent déjà Aurillac pour ce parcours ? Sans dépenser 40M€ pour ça ... (cf pj)
- Le trafic et les échanges entre ces deux villes respectivement de 3500 et 2130 habitants existent-ils et justifient-ils un tel déversement de béton ?

En vous priant d'excuser ce développement un peu long et en espérant vous avoir convaincu que ce contournement n'est pas "très attendu" et qu'il y a plus urgent et mieux à faire avec les dizaines de millions qu'il coûterait,

Bien à vous,

